Etat des membres

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **4 (1921)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les membres du Comité de Direction ont été tenus régulièrement au courant des délibérations de la Conférence de direction, les protocoles de cette dernière leur étant remis.

D. Etat des membres.

Au 31 décembre 1920 le nombre des subventionnants et des membres, versant une allocation annuelle d'au moins frs. 500.—, était de 210. Il s'élève, au 31 décembre 1921, à 161. En outre, de nombreuses associations et entreprises, qui ne peuvent s'astreindre au paiement d'une cotisation annuelle, allouent à l'Office des dons volontaires.

La très grande majorité des anciens membres ont renouvelé leurs engagements pour une nouvelle période triennale (1921—1923), témoignant par là de l'intérêt qu'ils portent au développement du tourisme et du trafic suisses, ainsi qu'à l'activité de l'Office du Tourisme. Nous les en remercions et nous souhaitons que leur exemple soit suivi, car la question du mouvement des étrangers est d'une importance économique si considérable pour la Suisse que toutes les autorités cantonales et communales, toutes les entreprises ferroviaires, industrielles, commerciales et autres, tous ceux en un mot qui bénéficient directement ou indirectement du tourisme devraient assurer leur appui financier à l'Association nationale pour le développement du tourisme. Nous saisissons donc l'occasion pour engager nos membres à recueillir de nouvelles adhésions et à soutenir notre œuvre.

E. Office suisse du Tourisme.

1. ORGANISATION ET ACTIVITÉ GÉNÉRALE.

L'organisation de l'Office suisse du Tourisme n'a pas subi de modification en 1921. Outre le directeur, les deux chefs de division, le chef du bureau auxiliaire de Lausanne et le secrétaire de direction, le personnel compte à Zurich et à Lausanne huit employés des deux sexes chargés de liquider la correspondance croissante d'année en année et d'expédier à l'étranger le nombreux matériel de publicité édité par l'Office, les sociétés de développement, les entreprises de transports et la Société suisse des Hôteliers. La statistique ci-dessous donnera une idée de la correspondance échangée et des envois effectués.

Lettres :	Siège principal Zurich	7218
	Bureau auxiliaire Lausanne	361
Circulaires :	Siège principal Zurich	12739
	Bureau auxiliaire Lausanne	1290
Brochures, cartes, albums, etc.	Siège principal Zurich	304770
	Bureau auxiliaire Lausanne	35150
Affiches :	Siège principal Zurich	4948
	Bureau auxiliaire Lausanne	540
Agrandissements photographiques :	Siège principal Zurich	1211

La correspondance de l'Office suit deux courants principaux. En Suisse, nous entretenons des rapports avec tous les intéressés au tourisme et au trafic : autorités,